



PLAN D'AMÉNAGEMENT PANLACUSTRE DU LAC ONTARIO

Rapport annuel 2012

Dans ce numéro

Survol.....	1
Réalisations.....	2
Défis	3
Prochaines étapes.....	3
Pour renseignements	4

Qu'est-ce que le PAP du lac Ontario?

Le Plan d'aménagement panlacustre (PAP) du lac Ontario est un plan binational qui vise à rétablir et à protéger la santé du lac Ontario en réduisant les polluants chimiques qui y pénètrent et en s'attaquant aux facteurs biologiques et physiques qui nuisent au lac. Les activités du Plan d'aménagement panlacustre sont coordonnées par des organismes fédéraux, d'État ou provinciaux du Canada et des États-Unis.

Le Plan d'aménagement panlacustre du lac Ontario renferme des indicateurs et des objectifs écosystémiques. Des objectifs ont été définis pour les communautés aquatiques, la faune, la santé humaine et la bonne gestion de l'environnement. Les douze indicateurs sont destinés à suivre les progrès vers l'atteinte des objectifs écosystémiques.

Survol

En 2011, les organismes participants au PAP du lac Ontario ont continué leurs efforts pour rétablir et protéger l'écosystème lacustre grâce à un certain nombre de mesures et initiatives, notamment : la mise en œuvre de la Stratégie binationale de conservation de la biodiversité du lac Ontario; l'élaboration de la prochaine étude binationale intensive du lac; et la mise en œuvre de programmes qui incitent à la réduction des produits chimiques toxiques et de sédiments qui nuisent à la zone côtière.

Le rapport annuel 2012 porte sur les principales activités ci-dessous :

- Des plans de gestion des pêches sont actuellement mis à jour,
- Une stratégie de conservation de la biodiversité est en cours de mise en œuvre,
- Un programme de surveillance binational pour les terres humides riveraines est en cours d'élaboration.

Dans l'année à venir, les organismes participants au plan d'aménagement panlacustre continueront également de faire le suivi des enjeux nouveaux et émergents tels que ceux des substances chimiques préoccupantes nouvellement reconnues, des espèces envahissantes, des effets potentiels des changements climatiques et de la régularisation des niveaux d'eau. ♣

Modifications de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

Des négociations visant à modifier l'Accord de 1987 ont été lancées au début de l'année 2010. Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont tenu la dernière séance de négociation au début de l'année 2012. L'Accord modifié a été achevé et approuvé. L'Accord modifié a été signé le 7 septembre 2012. ♣



Des indicateurs de l'état de santé des milieux humides riverains ont été choisis pour le lac Ontario, et ils seront utilisés dans le but d'élaborer un nouveau programme binational de surveillance pour les milieux humides du lac Ontario. Source : Environnement Canada.

Réalisations

Mise à jour des objectifs concernant la communauté de poissons

En 2012, les objectifs relatifs à la communauté halieutique (OCH) du lac Ontario (excluant le fleuve Saint-Laurent) ont été mis à jour afin d'établir des buts plus actuels en matière de gestion de la communauté de poissons du lac Ontario. Ces objectifs contribuent à orienter les organismes de gestion, les groupes d'intérêt et le grand public tandis que des plans plus précis sont élaborés en ce qui concerne la pêche, l'habitat et la gestion des bassins versants. Les nouveaux objectifs sont plus en phase avec les techniques modernes de gestion des pêches, et ils prennent en compte les changements de l'écosystème, les espèces aquatiques envahissantes, les changements dans les populations de poissons ainsi que les politiques et les lois gouvernementales existantes. En outre, ces objectifs contribueront à l'élaboration d'autres initiatives de planification de gestion telles que des plans d'assainissement pour les secteurs préoccupants. Les OCH du lac Ontario ont été publiés pour la dernière fois en 1991 et en 1999, et ils sont étroitement liés aux objectifs pour l'écosystème contenus dans le PAP.

Les OCH du lac Ontario sont établis par le comité du lac Ontario de la Commission des pêcheries des Grands Lacs (CPGL). Le comité est présidé par le New York State Department of Environmental Conservation (NYSDEC) et le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO), organismes responsables de la gestion des pêches dans le lac Ontario et participants actifs du PAP. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de la CPGL à l'adresse www.gllc.org [en anglais seulement].

Évaluation des pêches : mises à jour concernant les populations de touladi

De récentes évaluations indiquent que la quantité de touladis a augmenté en comparaison des faibles niveaux observés au milieu des années 2000. On s'attend à ce que cette abondance demeure aux niveaux actuels grâce aux programmes d'ensemencement et aux efforts de lutte contre la lamproie. Lors d'enquêtes d'évaluation, des touladis d'un an et deux ans nés en milieu naturel ont été recensés aux côtés de touladis matures se reproduisant naturellement. Dans le but de poursuivre les efforts tendant à la réalisation de l'objectif des participants du PAP d'assurer l'autonomie de la population de touladis, des évaluations annuelles panlacustres des touladis se poursuivront dans les régions sélectionnées du lac Ontario. Cette surveillance sera effectuée par le U.S. Geological Service (USGS), le NYSDEC et le MRNO.

Avantages de la collaboration binationale pour les poissons du lac Ontario

Grâce au financement de la National Fish and Wildlife Foundation (NFWF) des États-Unis, la Credit River Anglers Association (CRAA) et le MRNO ont pu collaborer ensemble pour construire l'échelle à poissons du barrage Norval dans la rivière Credit, située au nord-ouest de Toronto. Soixante mille dollars américains de sources américaines et 190 000 dollars canadiens de sources canadiennes ont été accordés pour subventionner le projet. De plus, le projet a été appuyé par les efforts de nombreux bénévoles et membres des organismes.

Le barrage de Norval a été construit dans les années 1830 et, depuis ce temps, il constitue un obstacle au passage des poissons. Afin de remédier à ce problème, une échelle à poissons a été construite sur le site au début de l'année 2011 et a été ouverte en juin.

Les espèces de poissons indigènes du lac Ontario disposent désormais d'un accès direct à plus de 60 kilomètres de cours d'eau et à 125 hectares d'habitat d'eau froide en amont du milieu et de la partie supérieure de la rivière Credit. Ceci s'est avéré bénéfique pour de nombreuses espèces de poisson, y compris le touladi, le saumon de l'Atlantique, l'anguille d'Amérique, les achigans et le méné.



Un biologiste des pêches libère un poisson à l'échelle à poissons du barrage Norval. Source : Credit Valley Conservation.

Au cours de sa première saison de fonctionnement, 20 espèces ont utilisé l'échelle avec succès, y compris le saumon de l'Atlantique adulte (espèce déjà disparue en Ontario), l'achigan juvénile à petite bouche et l'anguille d'Amérique juvénile (espèce en voie de disparition en Ontario). Ce projet favorise l'atteinte des OCH.

Adoption de la stratégie de conservation de la biodiversité

En 2011, le rapport de mise en œuvre de la Stratégie binationale relative à la conservation de la biodiversité (SBCB) du lac Ontario fait ressortir le nouvel objectif de conservation et de restauration des espèces et des habitats du lac Ontario.

La SBCB a été achevée en 2009 et elle est en train d'être adoptée au Canada et aux États-Unis. Des progrès ont déjà été réalisés. Par exemple :

- **Des recherches portant sur le rétablissement des espèces indigènes de poisson de proie sont en cours.** En ce moment, la CPGL poursuit activement des recherches et des études nécessaires à la réintroduction des espèces indigènes de ciscos de profondeur. Les recherches actuelles sont axées sur le cisco de fumage. Le rétablissement des espèces indigènes de poisson de proie, y compris le cisco de fumage, est une étape importante vers la restauration des populations qui se reproduisent naturellement telles que le touladi et le saumon.
- **Des mesures sont mises de l'avant pour conserver l'anguille d'Amérique.** Les mesures de rétablissement comprennent l'interdiction de la pêche, l'amélioration des échelles à anguilles pour encourager la migration en amont des jeunes anguilles dans le barrage Moses-Saunders et le transport d'anguilles à la fois jeunes et matures autour des barrages. L'anguille d'Amérique est l'un des poissons les plus uniques que l'on retrouve dans les Grands Lacs, et elle est répertoriée en tant qu'espèce en voie de disparition en Ontario.



- **Les habitats côtiers sont en train d'être protégés et restaurés.** La Great Lakes Restoration Initiative (GLRI) des États-Unis finance actuellement la restauration des terres agricoles en prairie indigène de carex et d'herbe le long de West Creek, près de Rochester, dans l'État de New York. Des indicateurs visant à surveiller la santé des milieux humides sont également en cours d'élaboration.
- **Le saumon de l'Atlantique commence à se reproduire.** Le NYSDEC veille à l'ensemencement du saumon de l'Atlantique dans le lac Ontario depuis 1983. En Ontario, l'initiative « Ramener le saumon » a été lancée en 2006 par l'Ontario Federation of Anglers and Hunters et le MNRO, avec la collaboration de plus de 50 partenaires dans le but de contribuer à restaurer l'autonomie de la population de saumon de l'Atlantique. (Consultez le site <http://www.bringbackthesalmon.ca/> en anglais seulement.)

Défis

Restauration des populations de ciscos de profondeur

Jusqu'au milieu des années 1950, le lac Ontario a abrité quatre espèces de ciscos de profondeur, lesquelles représentaient les principaux poissons de proie. Les quatre espèces, y compris le cisco de fumage, ont fini par disparaître du lac et ont été remplacées par des espèces proies non indigènes. Ces espèces proies non indigènes contiennent une enzyme qui a entraîné des déclinés de reproduction chez les principaux poissons prédateurs tels que le saumon et la truite; ce qui a eu des effets négatifs globaux sur le réseau alimentaire en milieu aquatique.

Le comité du lac Ontario de la CPGL s'engage à rétablir une population autonome de cisco de profondeur dans le lac Ontario au cours des 25 prochaines années. Les participants au PAP du lac Ontario s'engagent à rétablir et à améliorer diverses communautés biologiques autonomes, y compris les espèces proies de poissons indigènes. Les avantages potentiels comprennent : l'amélioration de la reproduction des poissons prédateurs, l'accroissement de la diversité et de la résilience du réseau alimentaire et la restauration de sa structure et de sa fonction historique.

Le NYSDEC, le MRNO, le Geological Survey et le Fish and Wildlife Service des États-Unis travaillent de concert pour recueillir des œufs de cisco de fumage dans la partie supérieure des Grands Lacs à des fins de pisciculture dans le but d'explorer la faisabilité de réintroduire les ciscos de profondeur dans le lac Ontario.

Pour relever les défis uniques que représente la collecte de ces œufs, on a mis à l'essai des techniques de frai améliorées en 2012. Environ 300 000 œufs ont été transférés avec succès dans des installations de mise en quarantaine en Ontario et dans l'État de New York. Les plans exigent la poursuite des expériences de pisciculture ainsi que la réintroduction éventuelle de ces poissons importants dans le lac Ontario.

Prochaines étapes

Bâtir une approche de gestion adaptative pour conserver les milieux humides riverains

Depuis 1960, les niveaux d'eau et les débits du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent ont été réglementés afin de permettre la production d'énergie, la navigation commerciale et la protection des propriétés côtières. En conséquence, la configuration naturelle du débit d'eau a été modifiée, ce qui a considérablement fait diminuer la variation naturelle des niveaux d'eau dans les lacs, de même que les présences saisonnières et la durée des niveaux, lesquels sont essentiels au maintien de la biodiversité des milieux humides riverains, des plages et des dunes.

Bon nombre de ces zones représentent un habitat essentiel pour les espèces de poissons indigènes et les espèces sauvages.

La Commission mixte internationale (CMI) reconnaît ces problèmes et est en train d'élaborer un nouveau plan pour le lac Ontario qui permettrait de restaurer des débits plus naturels au profit de l'environnement, tout en tenant compte des autres utilisations du lac. La CMI et les participants au PAP du lac Ontario appuient l'adoption d'une approche de gestion adaptative qui permettrait d'évaluer le rendement du nouveau plan et peut-être d'effectuer des changements en fonction des indicateurs de rendement. Une décision finale concernant un nouveau plan devrait être prise plus tard cette année.

Une exigence clé pour le succès de cette approche est la création d'un programme de surveillance efficace. Conservation de la nature Canada et le Service canadien de la faune travaillent à l'élaboration d'une approche binationale en ce qui concerne la surveillance des milieux humides riverains visant à appuyer les besoins en matière de surveillance et de gestion adaptative de la CMI. Des études menées sur le terrain et des photographies aériennes sont utilisées pour surveiller la couverture des marais ainsi que l'étendue des plantes et des mammifères rares et fragiles. Ce programme permettra à la CMI d'évaluer l'efficacité d'un nouveau plan de réglementation et de mesurer les avantages potentiels pour les milieux humides côtiers du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.

Mise à jour concernant la rivière Niagara

La rivière Niagara et ses bassins versants se trouvent à proximité et en amont du lac Ontario. Par le passé, ces secteurs, y compris le tristement célèbre Love Canal, ont été pollués par les activités humaines. Des efforts de restauration sont en cours des deux côtés de la rivière dans les secteurs préoccupants américains et canadiens. En outre, les parties prenantes au Plan canado-américain de gestion des toxiques de la Niagara (PGTN) continuent de surveiller et de signaler les concentrations de contaminants dans la rivière Niagara.

Du côté américain, le NYSDEC a entrepris une étude visant à réévaluer les charges de substances toxiques prioritaires provenant de sources existantes le long de la rivière Niagara, y compris des sources ponctuelles publiques ou industrielles permises et des dépôts de déchets dangereux restaurés. Cette étude évaluera également la qualité de l'eau provenant des principaux affluents de la rivière Niagara à l'extérieur du secteur préoccupant des États-Unis afin d'identifier le besoin potentiel de repérer les sources.

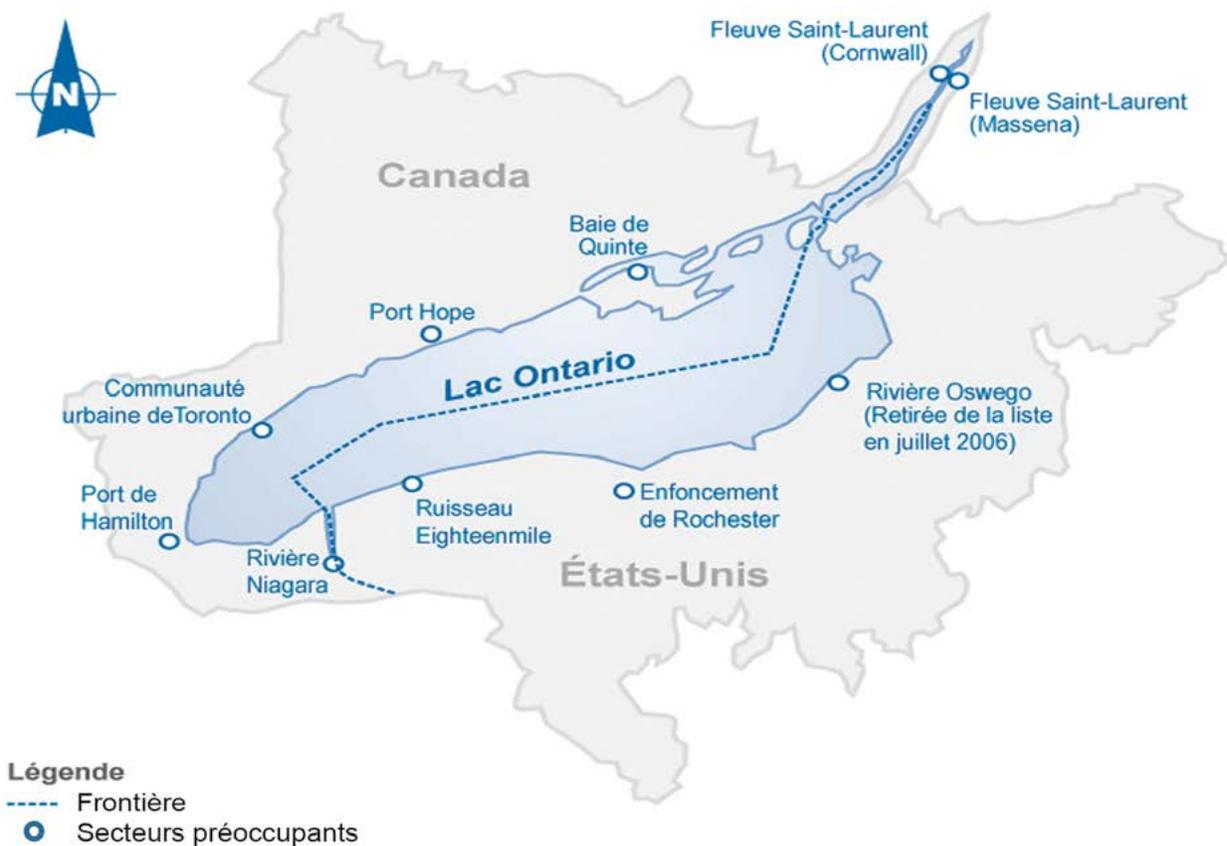
Du côté canadien, il n'existe aucune mesure supplémentaire requise en vertu du Plan d'assainissement (PA) canadien de la rivière Niagara visant à identifier ou à éliminer les contaminants présents dans les SP au Canada. Les sources ponctuelles connues de la rivière Niagara ont été traitées au début des années 1990 dans le cadre d'autres programmes. L'ensemble des 14 zones contenant des sédiments contaminés dans le secteur préoccupant canadien ont été évaluées et des mesures de gestion ont été prises. Le PA canadien entre dans sa phase finale et contribue à rayer ce secteur préoccupant de la liste. Les futurs problèmes de contamination seront réglés par l'entremise de plans routiniers fédéraux, provinciaux et municipaux de réduction des contaminants ainsi que de programmes d'exécution de la loi.

Progression de la stratégie de conservation de la biodiversité

Bien que les connaissances et l'intendance du lac Ontario se soient améliorées au cours des dernières décennies, il y a encore des défis à relever afin de conserver et de protéger la biodiversité du lac Ontario. L'adoption en cours de la SBCB contribuera à relever ces défis. Les problèmes les plus importants concernant le lac Ontario sont les conditions des écosystèmes nouveaux et en évolution, tels que l'arrivée d'espèces envahissantes, les changements survenus dans le cycle nutritif et le réseau alimentaire et l'augmentation des températures. Aujourd'hui, on pratique dans le lac Ontario une pêche récréative qui rapporte plusieurs millions de dollars, mais les conséquences à long terme des conditions des écosystèmes nouveaux et en évolution sur les communautés aquatiques demeurent inconnues à ce jour. Parallèlement aux évaluations et à la surveillance des pêches de routine, l'adoption de la SBCB demeurera une priorité élevée pour le lac Ontario. ♦

Bassin du lac Ontario

De tous les Grands Lacs qui chevauchent la frontière canado-américaine, le lac Ontario est celui qui est le plus au sud; il est bordé par la province de l'Ontario et l'État de New York. Le lac Ontario est le plus petit des Grands Lacs, avec une superficie de 18 960 km², mais il possède le ratio le plus élevé de superficie bassin/lac.



Pour renseignements :

Pour obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à consulter notre site Web à www.binational.net ou à communiquer avec :

Au Canada :

John Marsden
 Environnement Canada
 Téléphone : 416-739-4759
 Télécopieur : 416-739-4241
 Courriel : greatlakes-grandslacs@ec.gc.ca

Aux États-Unis :

Michael Basile
 Environmental Protection Agency des États-Unis
 Téléphone : 716-551-4410
 Télécopieur : 716-551-4417
 Courriel : basile.michael@epa.gov